

---

# Les friches urbaines : entre choix subis et projets choisis, quelles reconversions au bénéfice du développement durable ?

Stéphanie Lotz\*<sup>†1</sup>

<sup>1</sup>Lab' Urba – école d'urbanisme de Paris – école d'urbanisme de Paris, France

## Résumé

Dans un contexte de concurrence interurbaine, les villes s'efforcent de se démarquer pour gagner en attractivité. Ceci participe à une forme d'uniformisation des espaces urbains qui laisse peu de place à la nature.

Cependant, avec des surprises de planification urbaine telle l'apparition de friches urbaines, des opportunités de repenser spontanément l'aménagement de la ville, indépendamment du projet urbain, se présentent. Il s'agit alors d'imaginer une reconversion rapide de ces sites à moindre coût, en répondant à des besoins préalablement identifiés, mais jusqu'alors estimés moins prioritaires. Ainsi, alors que les préavis avant les fermetures de sites urbains sont faibles, la destruction de leurs murs d'enceinte permet parfois de dévoiler des espaces vierges. Se pose alors la question de conserver ou non ces pans de nature et donc d'envisager de les considérer comme des atouts pour une ville renouvelée qui se veut attractive et originale. Au-delà de l'utilisation du foncier, il s'agit également d'envisager la nature en ville, avec la mise en place de nouveaux espaces publics, comme un facilitateur de la (re)conquête d'un espace jusqu'alors considéré comme une verrue sur les documents d'urbanisme.

Dépassant le contexte de la stricte planification urbaine, certaines villes ont profité de cette opportunité pour renouveler leur démocratie participative, permettant de dégager un véritable désir de nature en ville. La réalisation de cette volonté a offert une opportunité de dépasser les phénomènes de gentrification et d'inégalités d'accès à la nature, les projet de reconversion intégrant une logique de mixité de fonctions favorisant la fréquentation des nouveaux espaces verts par des catégories sociales très diversifiées. Certaines villes ont peut-être instrumentalisé ce retour de la nature en ville. Cependant, ceci apparaît anecdotique en comparaison de ce que Montpellier a réalisé dans le cadre de la reconversion des 38 ha de sa friche urbaine : la métropole a utilisé conjointement la démocratie participative et une forte médiatisation du projet de reconversion pour faire de cette opération urbaine un véritable instrument d'attractivité.

De façon générale, dans le cas de la reconversion de vastes friches urbaines, le maintien de la nature dans les sites reconvertis a permis de faciliter la réappropriation par les habitants de ces espaces qui leur étaient jusqu'alors interdits. Ce retour, pour le public, de la nature en ville, a également pu favoriser un renouvellement de la confiance des habitants dans leurs édiles du fait des processus de démocratie participative mis en place. Cependant, au-delà de ces premiers constats, on peut s'interroger sur l'instrumentalisation de la nature dans la l'image de la ville attractive, sur le principe de ce qui a pu être fait avec la dimension ville durable pour les premiers écoquartiers.

---

\*Intervenant

<sup>†</sup>Auteur correspondant: [stephanie.lotz.urba@gmail.com](mailto:stephanie.lotz.urba@gmail.com)

**Mots-Clés:** reconversion, marketing urbain, nature subie, nature choisie, démocratie participative